

Deux jeunes témoignent de leur parcours à l'installation

© 28/05/2018 | 👤 Céline Clément • 📰 Terre-net Média

Éloïse Legrand et Guillaume Noizet expliquent, dans une vidéo des Points accueil installation des chambres d'agriculture, les étapes essentielles de leur parcours à l'installation, en insistant sur les points qui leur ont été particulièrement utiles pour réussir leur projet.

□

Comment **s'installer en agriculture** ? Tel est le titre de la vidéo ci-dessous, publiée sur **Youtube** par les **Points accueil installation (PAI)** des **chambres d'agriculture**. Qui mieux en effet, pour répondre à cette question, que deux jeunes agriculteurs ? **Éloïse Legrand** s'est installée en mars 2017 en association avec son père en grandes cultures, avec création d'un atelier de volailles bio. **Guillaume Noizet**, lui, s'est associé en EARL avec son père en août 2013 sur une exploitation de polyculture-élevage, puis s'est diversifié vers le maraîchage pour remplacer les productions animales.

Tous deux sont unanimes sur l'importance du Point Accueil Installation, où ils ont trouvé toutes les informations dont ils avaient besoin, notamment concernant les démarches à entreprendre. « Avec l'**autodiagnostic**, j'ai pu définir les limites de mon projet et les compétences à acquérir. Ainsi, on se pose les bonnes questions pour réussir au mieux », insiste Éloïse.

« Le PPP (**Plan de professionnalisation personnalisé**, NDLR) permet de se professionnaliser et apporte une bonne ouverture d'esprit grâce aux nombreuses personnes rencontrées », complète Guillaume.

Écoutez le témoignage complet de ces deux jeunes installés.